

COMMUNIQUÉ

**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

ADOPTER DES HABITUDES ÉCORESPONSABLES AU BUREAU.

Saint-Hyacinthe, le 18 janvier 2023 – Nous voici déjà au cœur de l'hiver et les vacances de Noël sont maintenant derrière nous. Le retour au bureau peut constituer un excellent moment pour l'adoption d'habitudes écoresponsables. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains invite le personnel de bureau des diverses entreprises situées sur le territoire de ses municipalités membres à prendre part aux efforts collectifs pour la préservation de nos milieux de vie.

En adoptant des gestes simples, au quotidien, on peut facilement réduire la quantité de matières résiduelles générées et acheminées en site d'enfouissement, en plus de préserver les matières premières et nos forêts. Ces gestes s'inscrivent parmi les efforts collectifs de gestion des matières résiduelles visant à augmenter la durée de vie des sites d'enfouissement et à réduire l'empreinte écologique laissée, tout en favorisant l'économie circulaire.

Par exemple, on peut choisir d'apporter ses breuvages et repas de la maison dans des contenants réutilisables et utiliser un gobelet durable, une tasse ou un verre pour boire café et eau, réduisant ainsi la quantité de matières résiduelles générées. Si des capsules de café sont utilisées, ne pas oublier qu'il existe maintenant des capsules entièrement recyclables et d'autres qui sont réutilisables. On peut également choisir d'infuser le café à l'aide d'un filtre permanent lavable et peu importe le format, le marc de café peut toujours être mis au bac brun, avec ou sans filtre de papier, ou servir d'engrais pour certaines des plantes qui purifient l'air de votre bureau.

De plus, il est judicieux de prendre l'habitude d'imprimer seulement les documents nécessaires, idéalement en mode recto-verso ; de rechercher les fournitures fabriquées de matières recyclées et de recycler le papier à main. Il est souhaitable d'apporter les stylos et marqueurs usagés dans une papeterie qui les récupère, ce qui permet de les valoriser. Fermer les lumières dans les pièces inutilisées et réduire le chauffage la nuit contribue à diminuer l'énergie consommée par les appareils électriques et par les ventilateurs des serveurs informatiques. On peut aussi maximiser les déplacements en favorisant le covoiture et le transport en commun.

La Régie vous rappelle que chaque geste compte et vous souhaite un bel hiver écoresponsable.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@riam.quebec